

Procédure de changement d'année



Objectif du document

Ce document a pour objectif de :

- Rappeler les opérations menées lors de la transition d'année scolaire.
- Informer du calendrier de transition 2018.



1

Calendrier

Dates clés à retenir

- Arrêt des alimentations automatiques le **13 juillet 2018**.
- L'ENT reste **ouvert** à tous jusqu'au **15 août**.
- Une opération de transition d'année est effectuée avant la **reprise des alimentations** (entre le **16 et 20 août**). **Tous les partages faits vers des classes (et groupes d'enseignements) sont supprimés**. Tous les autres partages sont conservés.
- Les **nouveaux annuaires** sont chargés entre le **16 et 20 août** (pour le secondaire) si les annuaires sont bien reçus avant le 17 août à midi.
- Les comptes **personnels et enseignants** pourront accéder à la plateforme dès le **21 août**.
 - **Sur décision de l'établissement, les ADMLs auront la possibilité de bloquer quand même les comptes enseignants.**
- Les **élèves et les parents** pourront accéder à la plateforme le **5 septembre matin**.
 - **Sur décision de l'établissement, les ADMLs auront la possibilité de débloquer les comptes élèves et parents avant la rentrée.**
- Les utilisateurs absents des annuaires seront supprimés **fin septembre**.



1

Calendrier

Dates clés à retenir

- Arrêt des alimentations automatiques le **13 juillet 2018**.
- L'ENT reste **ouvert** à tous jusqu'au **3 septembre inclus**.
- Une opération de transition d'année est effectuée avant la **reprise des alimentations** (le 4 septembre). **Tous les partages faits vers des classes (et groupes d'enseignements) sont supprimés**. Tous les autres partages sont conservés.
- Les **nouveaux annuaires** sont chargés le **4 septembre** (si les annuaires sont bien reçus le 3 septembre avant 18h).
- Tous les profils d'utilisateurs auront **accès dès réouverture de la plateforme** dans la journée du 4 septembre.
- L'annuaire sera mis à jour au fur et à mesure des modifications par les directeurs dans ONDE.
- Les utilisateurs absents des annuaires seront supprimés **fin septembre**.



2 Transition d'année

Aucun contenu n'est supprimé !

- Le déclenchement de la transition d'année a pour effet de **supprimer toutes** les classes et groupes d'enseignements automatiquement créés par les alimentations académiques.
- Les **partages** qui ont été **faits vers ces groupes** sont supprimés.
- Tous les **autres partages** (utilisateurs, groupes manuels ou groupes de la structure) **sont conservés**.



2 Transition d'année

Détail des opérations de transition

Pour les experts

- Le déclenchement de la transition à pour effet de **supprimer toutes les classes et groupes d'enseignements automatiquement créés par les AAF***. Ces suppressions sont propagées aux applications qui à leur tour actualisent les tables de partages des ressources (en supprimant toute référence à ces classes et groupes).
- Les **notifications datant de plus d'un an sont supprimées** des fils des nouveautés.
- Aucune action particulière n'est effectuée sur les contenus créés dans les modules ENT (purge, archivage, etc.). Dans la **messagerie**, les **références aux identifiants des groupes** sont **remplacés** par une **référence aux libellés des groupes** qui sont supprimés pour qu'on puisse continuer à voir les groupes destinataires d'anciens messages même s'ils n'existent plus.



(*) AAF : Annuaire Académique Fédérateur

2 Transition d'année

Opérations sur les outils de Vie Scolaire internes

Pour les experts

- Fermeture des outils de Vie Scolaire le **16 juillet 2018**
- Opérations de transition d'année :
 - Archivage des **cahiers de textes**
 - Initialisation de la **nouvelle année**
 - Récupération des **paramétrages établissements**
- Ré-ouverture des outils de Vie Scolaire le **25 juillet 2018**
- Chaque établissement a la possibilité **avant la fermeture** d'extraire ses **relevé de notes, bulletins de notes, registres d'appels journaliers, suivi des envois aux familles, statistiques des absences, registre de punitions et cahiers de textes.**



(*) AAF : Annuaire Académique Fédérateur

3 Suppression des anciens comptes

Rappel des règles par défaut

Avant d'être définitivement supprimé, un compte passe généralement par deux états intermédiaires :

- Le jour de la disparition du compte dans les annuaires académiques : mise en **attente de pré-suppression**.
 - L'utilisateur peut encore utiliser l'ENT normalement. Ce délai est une sécurité au cas où l'absence du compte dans les AAF* est une erreur temporaire.
- 30 jours après : mise en **pré-suppression**
 - L'utilisateur peut encore se connecter pour récupérer une archive de ses documents. Il disparaît du réseau (classe et groupe) pour les autres utilisateurs.
- 90 jours après : **suppression définitive** du compte.
 - Le compte de l'utilisateur et toutes les ressources dont il est l'unique gestionnaire sont définitivement purgés.



(*) AAF : Annuaire Académique Fédérateur

3 Suppression des anciens comptes

Particularités de la rentrée

A partir de la rentrée, le délai mise en pré-suppression sera réduit à 3 jours afin de prendre en compte immédiatement les nombreux mouvements dus au changement d'année, jusqu'aux vacances de la Toussaint.



Une procédure est également mise en place pour **supprimer les comptes absents depuis fin juin, au plus tard le 30 septembre**. Les utilisateurs ont bien trois mois pour récupérer leurs contenus.

4 Ressources des utilisateurs sortants

Les contenus des utilisateurs sortants ne sont pas nécessairement supprimés !

Si une ressource (blog, wiki, fil d'actu, ...) dont le compte est supprimé, est partagée avec un **droit de gestion** à au moins une personne, la ressource n'est pas supprimée. Elle est toujours visible par les mêmes personnes qui pouvaient la voir avant.

En cas de départ d'un référent numérique, il peut être utile de **déléguer les droits de gestion** au groupe des administrateurs locaux de l'établissement. Le prochain référent numérique pourra alors **reprendre la gestion** des contenus.

Cette règle ne concerne pas l'espace documentaire car il n'est pas possible de réaffecter les quotas. Pour les documents, il faut faire une duplication avant la suppression de l'utilisateur.



5 Réouverture progressive des accès

Le 16 août, l'ENT sera fermé pour :

- Lancer les opérations de transition d'année
- Charger les nouveaux annuaires

La **réouverture** est prévue dès chargement des annuaires (le 20 août) pour :

- Les personnels
- Les enseignants

La **réouverture** est prévue pour tous le 3 septembre au matin.

Les chefs d'établissements qui le souhaitent pourront ouvrir les accès plus tôt pour les élèves et parents en console d'administration.

Alimentation AAF
collèges et lycées



Bonnes vacances !!

